



Congrès ABF Paris juin 2014

Le bénévolat (F2)

Jeudi 19 juin à 16h30

Par Pierre-Yves Renard, directeur de la BDP du Maine-et-Loire

Comme l'a souligné Christian Massault, les nouvelles modalités de recueil de données nationales permettent d'établir un panorama beaucoup plus fin des lieux de lecture publique en France. L'existence de milliers de petites bibliothèques, très majoritairement tenues et animées par des bénévoles, s'en trouve « officialisé », remettant en lumière la question de la relation entre bénévoles et BDP. Sans aucun doute, comme l'a indiqué également Christian Massault, la question de la légitimité se trouve au cœur de cette relation entre bénévoles et BDP : légitimité des bénévoles qui ont construit un incomparable réseau de bibliothèques, légitimité des BDP, qui ont permis cet essor, à intervenir auprès des communes, des bibliothèques et des bénévoles.

**Légitimité complémentaire, légitimité concurrente ? Je vous propose de développer cette question sous trois angles :**

- 1. Un panorama rapide de la situation en Maine-et-Loire et de la relation entre BDP et bénévole ;
- 2. Une approche plus institutionnelle intégrant les questions de la lecture publique et de la contractualisation des interventions des différentes collectivités territoriales ;
- 3. Des pistes pour l'avenir du bénévolat et des bénévoles en bibliothèque et les moyens d'accompagnement possibles des BDP.

Et je voudrais formuler trois remarques préalables :

- La lecture publique, le réseau de bibliothèques et le service aux lecteurs ne serait rien en Maine-et-Loire sans l'implication ancienne et constante des bénévoles. Qu'elles et ils en soient remercié/e/s ;
- L'éclairage que j'apporte sur la situation en Maine-et-Loire n'entend pas rendre compte d'un modèle ; c'est simplement un exemple ;
- Si je pointe, dans cette présentation, les moments d'incompréhension ou de tension, c'est qu'il s'agit probablement du plus instructif, sachant que ce qui fonctionne bien demeure le fait majoritaire.

### **1. Rapide panorama du bénévolat dans les bibliothèques de Maine-et-Loire**

a) La population des bénévoles dans les bibliothèques de Maine-et-Loire est vaste et variée

Les bénévoles sont plutôt nombreux, dans des bibliothèques plutôt nombreuses et plutôt petites. Les bénévoles sont majoritairement des femmes, beaucoup sont retraités.

230 bibliothèques sont « conventionnées » dans le département, impliquant que la commune ou la communauté de commune a signé une convention avec le Conseil général pour la mise en œuvre de moyens respectifs pour le développement de la lecture publique. 250 bibliothèques en tout travaillent avec le BiblioPôle (c'est le nom pris par la BDP en 2012).

En 2012, à l'occasion précisément du nouveau conventionnement, 2900 bénévoles ont été recensés dans 216 bibliothèques conventionnées.

- On dénombre 7 bénévoles en moyenne dans 17 communes de moins de 500 habitants ;
- 11 bénévoles en moyenne dans 44 communes de 500 à 1000 habitants ;
- 14 bénévoles en moyenne dans 84 communes de 1000 à 2000 habitants ;
- 17 bénévoles en moyenne dans les 61 communes de 2000 à 5000 habitants ;
- Presque plus de bénévoles au-delà (soit la taille de l'équipe de bénévoles a été réduite avec l'arrivée d'agents salariés – ce qui est un autre point à discuter, soit il n'y a jamais eu de bénévoles, dans certaines structure d'une certaine taille).

b) Les relations générales avec la BDP : qui est au service de quoi ? (quelle est la perception respective de la BDP et des bénévoles, qu'attend-on au quotidien les uns des autres, est-on sur la même ligne ou pas ?)

C'est dans le quotidien de la relation entre BDP et bénévoles que peuvent se jouer certaines incompréhensions (quand il s'en joue, car le cas général est, répétons-le, la compréhension mutuelle). Il y a souvent à l'origine de ces incompréhensions une insuffisante clarification des positionnements et des objectifs de chaque acteur. S'agissant du BiblioPôle, j'ai l'habitude de souligner que nous ne sommes pas là pour rendre service, mais pour rendre un service. Par conséquent, notre volonté et la nécessité de structurer nos relations avec les bénévoles se heurte parfois au souhait, naturel, de nos interlocuteurs, de plutôt trouver des accommodements. L'exemple typique réside dans les demandes de changement de date pour les dessertes en documents que la BDP ne peut en général pas honorer (seuls les cas de force majeure étant pris en compte).

Ce que peut ou ne peut pas faire la BDP renvoie généralement, en miroir, à ce que peuvent ou ne peuvent pas faire les bénévoles. « Nous ne sommes que bénévoles », entend-on. Cette formule révèle également la distinction entre ceux qui sont payés et ceux qui ne le sont pas et la différence consécutive dans les tâches qu'on pourrait attendre, dans l'engagement, dans le rapport à la bibliothèque... L'emploi plus systématique et général du mot « volontaire » permettrait sans doute de faire évoluer, de part et d'autre, les représentations. Il faut en effet souligner qu'il n'y a pas d'un côté l'activité de la BDP et de ses agents qui relèverait de la sphère publique et de l'autre l'implication des bénévoles qui relèverait de la seule sphère personnelle et privée. L'activité des bénévoles repose sur la mobilisation de moyens publics (local, équipement, budget) et demeure liée à une politique publique à une compétence : la lecture publique. Il y a d'ailleurs là une autre tension : les responsables et bénévoles des bibliothèques s'interrogent plutôt sur ce que la BDP peut faire pour leur structure tandis que de plus en plus la BDP se demande ce qu'elle peut faire pour la lecture publique...

Il appartient certainement en premier lieu aux BDP de réduire ces tensions et incompréhensions avec les bénévoles. Il faut que la BDP soit toujours plus présente sur le territoire, auprès des équipes de bénévoles et selon de nouvelles modalités (quitte à déconcerter dans un premier temps). Mais il faut aussi, je crois, que la BDP, comme lieu, s'ouvre plus aux bénévoles, et sur des fonctions différentes des attentes traditionnelles. Il faut faire la BDP une vraie « maison des bibliothécaires ». C'est d'ailleurs ce que de prochains travaux au BiblioPôle devraient permettre de réaliser : créer un espace de rencontre et d'échange où organiser des formations, déployer des outils d'animation, découvrir des outils numériques, rencontrer les bibliothécaires du BiblioPôle, organiser des expos et des animations... Tout cela pour, au final, établir, entre professionnels et bénévoles, une vision mieux partagée de nos missions communes.

## **2. Quand s'ajoute la dimension institutionnelle**

### **a) Les bénévoles et le plan de développement de lecture publique**

En résumant à l'extrême, la démarche en Maine-et-Loire a été de dire, pour préparer un nouveau conventionnement : « si vous voulez une bibliothèque dans la commune, il faut qu'elle ait les moyens minimums pour fonctionner (horaires, bénévoles, local, budget). »

Là où c'était nécessaire (car à l'inverse, dans de nombreuses communes, le nouveau conventionnement n'a pas eu besoin d'être beaucoup discuté), la démarche a permis de restaurer un dialogue qui s'était distendu, soit au sein de la commune (ou de l'EPCI), entre élus et bénévoles de la bibliothèque, soit entre les bénévoles et la BDP, soit entre la BDP et les élus de la communes (ou de l'EPCI), autour des questions de lecture publique, des missions, des moyens... Au-delà de la (pourtant nécessaire à un moment ou un autre) critérisation et dans un esprit qui a toujours été orienté vers la recherche de solution et non l'établissement d'une liste définitive des communes qui sont conventionnées et de celles qui ne le sont pas, au-delà de cela donc, retisser des liens et remettre la lecture publique au cœur des préoccupations a bien été l'objectif principal et il a été atteint.

#### **b) Les élus, l'intercommunalité...**

Là encore globalement positives, les discussions avec les élus ont pu parfois acheminer sur certains points (et le fait que certains élus soient bénévoles – ou l'inverse – peut ajouter un niveau de complexité). Ainsi des questionnements fréquents ont porté sur les évolutions des fonctions des bénévoles, sur la charge que représentait le fonctionnement d'une bibliothèque tel que promu par la BDP et sur la réaction que de telles évolutions pouvaient susciter sur les équipes de bénévoles : à savoir la démotivation ou le retrait. Dans ce cas il faut trouver un chemin, sans doute étroit, entre aspiration des bénévoles et évolutions nécessaires des bibliothèques aujourd'hui, lorsque les deux ne se rencontrent pas spontanément.

Une concertation sur le moyen terme, multipartite, est souvent la meilleure façon de faire avancer les choses. Ainsi dans un réseau intercommunal en cours de conception, des réunions régulières réunissant bénévoles, élus, administratifs, représentants de la BDP ont permis de faire sensiblement évoluer la perception des bénévoles et leur adhésion à l'orientation générale du réseau : d'un besoin de soutien à un vrai projet de lecture publique.

### **3. Ouverture et perspectives (accompagner l'évolution du rôle du bénévole)**

Il s'agira dans cette dernière partie essentiellement de questions, puisqu'il s'agit d'ouvrir des pistes.

#### **a) Comment former les bénévoles en BDP aujourd'hui ?**

Sans aucun doute, un accompagnement fort des bénévoles peut être fourni par l'effort de formation. Mais il faut savoir le faire évoluer. Les BDP connaissent les formations qui « marchent » et pourraient s'y cantonner. Comment aller au-delà ? Comment articuler le programme de formation des BDP avec les offres des autres acteurs de la formation au niveau départemental ou régional ? Et les BDP doivent-elles se concentrer sur la formation des bénévoles ?

#### **b) Au-delà de la formation...**

De même que les bibliothécaires intercommunaux voient leur rôle glisser ou s'élargir au management, à l'accompagnement, au renouvellement d'une équipe de bénévoles, le rôle de la BDP doit certainement, à l'avenir, s'orienter vers la fourniture d'outils et de services d'accompagnement de la communauté des bénévoles, au-delà des traditionnelles fonctions. Par là on peut entendre :

- L'utilisation des canaux de communication numérique pour fédérer une communauté de bénévoles, contribuer au partage d'une culture commune, faire remonter (tout autant voire plus que faire descendre) des informations, remonter les productions de bibliothèques (qui désormais produisent – textes, images, critiques, spectacles, animations – et non plus seulement diffusent), échanger les bonnes pratiques...
- Dans une même perspective, décliner en ligne le concept de « BDP maison des bibliothécaires »
- Développer, au niveau local, des campagnes de recrutement, autour d'une image rénovée des bibliothèques et sur des profils différents de bénévoles (et montrer que toutes les compétences et tous les souhaits peuvent trouver à s'exprimer en bibliothèque

#### **En conclusion, toute provisoire, j'aimerais souligner deux points :**

- D'une part, le rôle des élus a été évoqué. D'expérience, leur implication, leur investissement, leur positionnement et leur accompagnement constituent un facteur vraiment déterminant de la réussite des bibliothèques, des réseaux intercommunaux et, tout cela étant lié, de l'évolution des bénévoles ;

- D'autre part, si, là encore d'expérience, certaines bibliothèques me sont apparues comme étant principalement des clubs assez autonomes, centrés sur l'activité propres des bénévoles, pourquoi ne pas s'appuyer sur cette conception et finalement l'élargir : diffuser le sentiment d'appartenance des bénévoles à tous les utilisateurs de la bibliothèque ; abolir la frontière entre bénévoles et utilisateurs pour être tous membres de la bibliothèque et chacun acteur ; réarticuler le lieu et la fonction et l'ouvrir à d'autres fonctions (d'autres associations) ; repenser par là la bibliothèque, dans les petites communes surtout, comme lieu de la communauté.